

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 24.09.2021	Heure 16h41	Numéro 21.335	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Brigitte Neuhaus

Titre : La CCT Santé 21 sera-t-elle dénoncée au détriment du système de santé neuchâtelois ?

Contenu :

Une dénonciation de la CCT Santé 21 ou un risque important de détérioration des conditions de travail menacent la paix sociale du système cantonal de santé alors que la situation sanitaire reste très précaire.

- Dans ce contexte, le Conseil d'État soutient-il une prolongation de la validité de la CCT en cours pour permettre la fin des négociations ?
- Prend-il des mesures pour aboutir à la valorisation attendue des professions de la santé et non à une détérioration générale des conditions de travail ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Brigitte Neuhaus

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Niel Smith	Clarence Chollet	Barbara Blanc
Sarah Blum	Léa Eichenberger	Manon Roux
Adriana Ioset		